# Le trop court de l'unique et vraie de poste aérienne



La maquette originale de l'« Avion survolant Paris » d'Achille Ouvré conservée au musée de la Poste.

Le développement de l'aviation, l'accroissement du courrier aérien, l'engouement des collectionneurs pour les timbres de poste aérienne sont indubitablement les raisons essentielles pour que la France se dote d'une série « Avion ». Initiée en 1935, cette émission est mise en vente l'année suivante.

Bénéficiant d'une assez bonne cote aujourd'hui, voici ce que vous devez en savoir.

'est sans doute vers le milieu de 1935 que l'on s'aperçut qu'une valeur faisait défaut dans les classeurs des guichetiers, à savoir un timbre à 3 francs. Le dernier en date n'était autre que le 3 F ardoise Cathédrale de Reims émis en novembre 1930 et retiré des guichets en août 1932. Le 15 mai, la surtaxe aérienne affectant les plis transportés par la société Air Bleu (exploitant les lignes intérieures françaises) est passée à 2,50 F par tranche de 10 grammes pour les lettres et les cartes postales (décret du 30 mars 1935). Le tarif de la lettre

# destin série de France 100 H130 100 H130

La « bonne feuille » du 50 F vert conservée au musée de la Poste.

simple dans le régime intérieur étant de 0,50 F, l'emploi d'un timbre à 3 F trouve donc sa parfaite justification. Georges Mandel, ministre des Postes de l'époque, demande à ce que l'on pourvoit à cette lacune.

La tâche est confiée à Achille Ouvré, artiste peintre, illustrateur et graveur et nouveau venu dans l'univers des timbres-poste (son premier timbre est le 40 c *Jacquard* imprimé en mars 1934). Une maquette lui est commandée et acceptée malgré la très mauvaise réalisation de l'avion : perspective douteuse, défaut d'empennage, etc. qui lui vaudra d'être sur-

nommé « la baleine volante » par la grande presse de l'époque!

Imprimé en bleu clair du 9 au 24 septembre 1935, le timbre n'est toutefois pas mis en vente. Début octobre, la direction des services postaux soumet pourtant un projet de communiqué de presse au ministre dans lequel on peut lire : « le nouveau timbre, qui sera mis en vente dans quelques jours, permettra d'affranchir avec une seule figurine les lettres simples du réseau postal aérien intérieur (lignes exploitées par la société Air Bleu) ainsi que des correspondances avion à destination de divers pays étrangers.

Il pourra également représenter la surtaxe aérienne sur les lettres avions du poids de 10 grammes destinés à la Côte Occidentale d'Afrique (voie de Dakar), l'Indochine et d'une manière générale être utilisé pour l'affranchissement des correspondances de toute nature confiées à la Poste. »

Une note accompagnant ce projet précise aussi que : « Les pays à destination desquels ce timbre peut être utilisé pour l'affranchissement des correspondances avion avec une seule figurine représentant la taxe et la surtaxe aérienne, se limitent à la Turquie d'Asie et à l'île de Castellorizzo (Mer Egée). L'importance du courrier pour ces destinations est, semble-t-il, trop faible pour qu'il y ait lieu de les mentionner dans le communiqué. »

En fait, ce communiqué de presse ne sera pas publié pour la simple et bonne raison que le timbre ne sera pas émis! Le ministre ayant décidé d'y surseoir momentanément.

L'une des raisons pourrait être son désir de voir émettre des timbres dont les faciales correspondent à des utilisations pratiques du fait qu'elles représentent non seulement une taxe d'affranchissement mais aussi le complément de la surtaxe aérienne correspondant à une destination précise.

Cette hypothèse semble être confirmée par une note intitulée « *Timbres « Poste aérienne » dont la création est proposée »* qui figure dans le dossier d'émission conservé aux archives du musée • • •



## **EN COUVERTURE**

• • de La Poste. L'autre raison est vraisemblablement la création d'une série de timbres de poste aérienne, une idée émise en 1931 qui n'a toujours pas été concrétisée.

Comme vous le constaterez, le contenu de ce document (non daté) est particulièrement intéressant puisqu'il donne le détail du volume de courrier selon les destinations (avis aux amateurs de plis aériens). Selon toute vraisemblance, il a été établi avant la fin mars 1935, époque où les tarifs Air Bleu sont à 35 centimes (voir timbre à 0.85 franc).

Ce tableau montre que huit valeurs sont prévues en plus du 3 F déjà imprimé. Dans la réalité le 4,50 F ne sera pas émis. Le 10 F, accompagné d'un 1,50 F,

fera l'objet d'une émission commémorative Conquête de l'Atlantique Sud en août 1936 (n° 320/21). Quant au 50 F, il sera bel et bien émis mais en deux versions : dans le type de la série et dans un grand format imprimé par l'Institut de Gravure.

Dès le mois de novembre, le directeur de l'Atelier du timbre informe son collègue agent comptable des timbresposte qu'« une émission de 6 timbres [NDLR: le 3 F bleu n'est pas compris puisqu'il est déjà imprimé], d'un tirage de 5 100 000 figurines pour la poste aérienne, est envisagée.

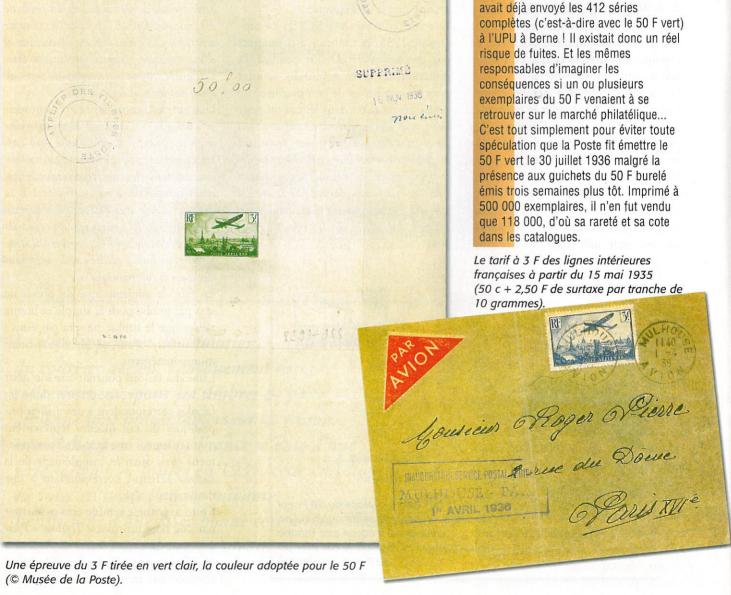
Etant donné le faible tirage de chacune des valeurs, l'impression aura lieu par feuilles de 25 timbres.

Je profite de cette circonstance pour vous indiquer l'intérêt qu'il y aurait pour votre service d'être en possession d'un approvisionnement suffisant en papier en tailledouce de petite largeur, des émissions de l'espèce pouvant avoir lieu de temps à autre soit pour la France, soit pour les Colonies. » L'Atelier commence l'impression des timbres dans le courant du mois de

# Un non émis... émis!

C'est une fois que tous les timbres furent imprimés que les responsables de la Poste découvrirent qu'il existait un risque réel de confusion entre le 85 c et le 50 F imprimés dans la même couleur verte. Dans l'immédiat, la solution trouvée fut de faire réaliser le 50 F burelé par l'Institut de Gravure et de

Seul petit problème, un employé zélé avait déjà envoyé les 412 séries risque de fuites. Et les mêmes responsables d'imaginer les conséquences si un ou plusieurs exemplaires du 50 F venaient à se retrouver sur le marché philatélique... C'est tout simplement pour éviter toute spéculation que la Poste fit émettre le 50 F vert le 30 juillet 1936 malgré la présence aux quichets du 50 F burelé émis trois semaines plus tôt. Imprimé à 500 000 exemplaires, il n'en fut vendu que 118 000, d'où sa rareté et sa cote dans les catalogues.



Valeurs	lesquels ils pourront être utilisés Lettre de 20 gr.		Nombre d'objets en 1934			
0.85			Lyon	Cannes	3 525	is who
1	Réseau intéri	eur	6 8 3 8	Paris	7 127	
				Marseille	800	
9			Paris	Strasbourg	1 725	
			Strasbourg	Paris	1 425	
		*	Paris	Lyon	7 500	
				Marseille	30 100	200000000000000000000000000000000000000
3				Cannes	26 000	300 000
			Cannes	Lyon	850	
1				Paris	3100	
				Marseille	"	
1			Marseille	Lyon	800	
1				Cannes		
			1	Paris	15 450	
			Ajaccio	Marseille	97 500)	
1			Marseille	Ajaccio	97 500 _	
			1		292 950	
1,50	Lettre 10 gr.	Algérie			820 000	0.405.000
		Tunisie			428 000	3 135 000
		Maroc			1 885 000 _	
2.25	Lettre 20 gr.	Europe			2 620 000	
2,50	Lettre 5 gr.	A.O.F. (Via Fr	ance-Congo)		189 000	400.000
		A.E.F.			244 000_	433 000
		Nossi-Bé				
		Madagascar	(Via Manaha	\		
		La Réunion	(Via Momba	ssa)		
3.50	Lattra 10 av	Maurice _	1		800	
3.30	Lettre 10 gr.	Libye Canaries			6 480	
		A.O.F. (Via Da	akar)		807 300	
			ikai)		14 000	1 332 000
		Egypte Indochine			490 100	1 332 000
		Congo Belge			13 450_	
4.50	Lettre 10 gr.	Libéria			10 400	
	Colonies étra		naères de		_	1
	l'Afrique Occ					
		Soudan Egyp			5 600	106 000
		Madagascar	COL		102 000	.55 550
10	Lettre 5 gr.	Pour l'Améric	nue du Sud		102 000	710 000
50	Louis o gi.	. our minorit	140 44 044			

décembre (voir ci-contre le détail des différents tirages). On remarque également que le chiffre de tirage indiqué, 5 100 000, est inférieur aux besoins indiqués dans le document de La Poste (environ 7 150 000), mais cette première impression de décembre 1935 sera complétée par des tirages ultérieurs pour certaines valeurs. Les véritables chiffres sont d'ailleurs connus:

85 c: 2 400 000 2,50 F:1 400 000 3 F:6 000 000 1,50 F: 6 000 000 2.25 F:1 100 000 3.50 F: 1 000 000 Les six valeurs sont mises à disposition dans tous les bureaux de recette le 17 février 1936 (s'ils en ont la demande, les bureaux secondaires doivent les demander à leurs bureaux d'attache). Curieusement, on note la présence du 85 c dont l'emploi, en tant que timbre de poste aérienne, ne se justifie plus. En effet, la hausse de la surtaxe « Air Bleu » en mai 1935 le rend obsolète. Apparemment, et un pli reproduit cicontre tendrait à le prouver, l'acheminement du courrier vers la Corse aurait bénéficié du tarif antérieur, c'est-à-dire d'une surtaxe de 35 centimes. Mais à part cela, le seul emploi du 85 centimes aurait été l'affranchissement des imprimés du 6e échelon de poids, c'està-dire de 300 à 400 grammes.

La série sera retirée de la vente le 10 juillet 1937. Certaines valeurs faciales sont devenues obsolètes car non seulement les tarifs intérieurs et étrangers sont modifiés mais la surtaxe « Air Bleu » est également supprimée depuis le 1er juin. De plus, des surtaxes aériennes pour certains pays étrangers sont aussi revues à la hausse.

Curieusement, ce type d'émission • • •



Un 3,50 F pour l'Egypte sur une lettre d'un poids inférieur à 10 grammes.

# Les tirages de la série « Avion survolant

# Paris >

85 centimes

1er tirage : du 3 au 7/12/35.

2º tirage: du 7 au

12/03/36.

3° tirage : du 9 au 19/04/37 (en deux

parties: du 9 au 13/04 puis du 16 au 19/04/37).

1,50 franc

Du 7 au 19/12/35.

2,25 francs

1º tirage : du 10 au

16/12/35.

2º tirage: 2 et 3/07/37.

2,50 francs

1er tirage : du 21 au

24/12/35.

2º tirage : du 13 au

19/03/36.

3 francs (feuille de 50

timbres)

Du 9 au 24/09/35

3,50 francs

Du 16 au 21/12/35.

50 francs

Du 20 au 23/12/35















• • • ne sera pas renouvelé, et c'est bien dommage. Mais il faut reconnaître qu'adapter une série nouvelle à chaque changement de tarifs - ces derniers étant particulièrement fréquents - aurait sans doute été trop coûteux. Il y aura d'autres émissions de poste aérienne comme celles émises après-guerre. Elles ne comporteront guère que quatre timbres comme les allégories de 1946, les villes de France en 1949 ou encore les avions divers en 1954. Leurs valeurs faciales ne correspondront que fortuitement à des emplois bien précis. Ce seront surtout des valeurs d'appoint dont l'utilisation s'étendra non seulement à l'affranchissement de plis aériens mais surtout aux plis pesants, aux colis et autres envois en valeur déclarée.

Quoi qu'il en soit, ces « Poste aérienne » de 1936, certes uniques en leur genre, ont également su conserver ce parfum si particulier de l'aventure, ce mélange d'odeurs d'huile de moteur, d'embruns salés, de poussière de sable et des senteurs des contrées sauvages et exotiques, bref celui d'une époque où le mot « avion » faisait vraiment rêver.

Michel Melot







2,25 F, c'est le tarif des lettres pour les pays d'Europe. En voici une pour le Danemark.

Mademoiselle Tove Møller.

Brekgade 29. D. Tepp. Hyddan

Danemark.

Cette lettre affranchie à 85 centimes tendrait à prouver que la Corse bénéficiait d'un régime spécial sur le plan des surtaxes aériennes. L'affranchissement se décomposerait en 50 centimes de port et 35 centimes de surtaxe.



Le 30 mars 1936, le 10 F Atlantique n'est pas encore émis. Pour écrire en Amérique du Sud, on utilise parfois de spectaculaires blocs de quatre du 2,50 F pour être au tarif et éviter d'utiliser un banal 10 F La Rochelle.

# Bibliographie:

- Archives du musée de la Poste à Paris
- Catalogue Marianne.
- Le Patrimoine du Timbre-poste français (Ed. Flohic, 1998).
- L'impression des timbres français par les rotatives, Baron de Vinck (Yvert et Tellier, Amiens, 1946)

### Iconographie:

Archives du musée de La Poste à Paris Bertrand Sinais

